

LES CÉRÉMONIES OFFICIELLES ANNUELLES 2026

En cas d'indisponibilité d'un prêtre, et donc d'absence de messe, l'heure du dépôt de gerbes au Monument sera avancée et prendra la place de la messe."

Journée de la déportation 1 Gerbe – Le Grenier de Charlotte

Dimanche 26 avril 2026 ➤ 12h10 : Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts (Marseillaise)

Anniversaire de l'Armistice 1945 2 Gerbes - MARCHAL

Jeudi 07 mai 2026 ➤ 18h05 à 18h20 : Veillée en soirée au Monument aux Morts

Vendredi 08 mai 2026 ➤ 10h30 : Dépôt d'une gerbe au cimetière à Sancoins
➤ 12h00 : Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts à Sancoins
Marseillaise par les enfants des écoles

Commémoration de l'appel du Général de Gaulle 1 Gerbe - Le Grenier de Charlotte

Jeudi 18 juin 2026 ➤ 12h10 : Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts
Lecture d'Appel

Fête Nationale 2 Gerbes - MARCHAL

Mardi 14 juillet 2026 ➤ 10h45 : Dépôt d'une gerbe à la colonne des Fédérés
➤ 11h30 : Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts (Marseillaise)

Anniversaire de la Libération de Sancoins : 4 Gerbes et 2 Bruyères - Le Grenier de Charlotte

Dimanche 06 septembre 2026 ➤ 09h00 : GIVARDON-Cérémonie au Cimetière **Présence obligatoire d'un élu**
➤ 10h15 : Dépôt de 2 gerbes & 2 bruyères au cimetière de Sancoins
➤ 10h30 : Dépôt d'une gerbe à la Gendarmerie
➤ 11h00 : Messe à Sancoins (sous réserve de disponibilité d'un prêtre)
➤ 12h10 : Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts

Cérémonie du 1^{er} Régiment de l'Infanterie de Sancoins : 1 Couronne - MARCHAL

Samedi 12 septembre 2026 ➤ 09h30 : SANCOINS-Marché couvert

Anniversaire de l'Armistice 2 Gerbes - Le Grenier de Charlotte

Mardi 10 novembre 2026 ➤ 18h05 à 18h20 : Veillée en soirée au Monument aux Morts

Mercredi 11 novembre 2026 ➤ 10h30 : Dépôt d'une gerbe au cimetière à Sancoins
➤ 11h00 : Messe à Sancoins (sous réserve de disponibilité d'un prêtre)
➤ 12h10 : Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts à Sancoins
Marseillaise par les enfants des écoles

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie 2 Gerbes - MARCHAL

Samedi 05 décembre 2026 ➤ 11h00 : Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts (Marseillaise)
➤ 11h30 : Dépôt de gerbe à la stèle en l'honneur des veuves et des orphelins,
à la Maison du Combattant, Parc Hugues Lapaire

La présence du plus grand nombre de citoyens est souhaitée.

UMS : Prévenir 1 semaine avant en cas d'indisponibilité
La présence de la Gendarmerie est souhaitée pour les Commémorations